

LE POINT DE VUE D'UN PRODUCTEUR

Notes prises pendant l'exposé de
François de VALENCE

ON a introduit une comptabilité de l'information qui fait ressortir la vérité des coûts: la « gratuité » a un coût; qui va l'assumer? Le pouvoir politique doit redéfinir le service public. Soixante bibliothèques universitaires ne font jamais qu'un marché étroit. Les banques de données ont été un service gratuit jusqu'au moment où il s'est suffisamment développé pour devenir pesant; les pouvoirs publics ont alors été interpellés. La MIDIST a accordé un budget. Les consultants, étudiants, chercheurs, journalistes, entreprises, ont fait les premiers pas en supportant les frais, mais il était entendu que ceux qui en tirent profit contribueraient aux charges. Or, il n'y a pas encore, en France, d'éditeurs producteurs de banques ou de bases, comme Elsevier ou Pergamon.

Ma société « A jour » produit des banques de données accessibles sur plusieurs serveurs; elle s'est donné un an pour atteindre l'équilibre. Un effet de prospection, mené en direction des documentalistes BD, rend un service unique pour 80 F par an.

Du moment que le public consultant tire profit de l'information, le problème est résolu. Le prix est la valeur qu'accepte de payer une entreprise pour obtenir l'information. Comme il est nécessaire d'avoir des moyens pour produire de la bonne information, il ne faut pas, au nom de la gratuité de l'information, priver les organismes producteurs de ces ressources. Le prix de l'information n'est pas réellement prohibitif pour les milieux professionnels qui réutilisent cette information.

Les banques de données ne créent pas l'information; elles exploitent ce qui existe. Leur tâche est de mettre en forme, de rendre leur accès rapide et performant. Cependant, ces banques transfèrent les circuits et les revenus des producteurs. Il n'existe aucun organisme qui s'occupe des redevances aux producteurs premiers de l'information; aucun serveur n'est rattaché au circuit de l'édition. La diffusion des documents primaires n'est pas résolue; il faut instaurer un système de rémunération de leurs producteurs, sinon ils disparaîtront.

L'auteur est rétribué par l'éditeur qui achète complètement l'œuvre. Le producteur est celui qui met sur le marché, de manière organisée, un ensemble d'informations. La presse aussi appartient à ce genre de producteurs, même si elle utilise des communiqués publicitaires préfabriqués. L'éditeur produit des publications, fait vivre son entreprise par la vente de sa production. Avec l'information automatisée, si aux Pays-Bas comme aux Etats-Unis le serveur est intégré au producteur, en France les serveurs sont des informaticiens. Un serveur met des informations sur ordinateur et verse des royalties au producteur, de gré à gré.

Il n'y a pas de serveur privé en France et les bases de données intègrent les informations publiées par les éditeurs, qui se sentent exploités.